



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

DISCOURS DU MAIRE

SITUATION FINANCIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Allocution présentée par monsieur Laurent Paquette, maire, le 15 septembre 2009

Chers contribuables,

À quelques semaines de la fin de l'année financière en cours et de la présentation des prévisions budgétaires de l'année suivante, nous avons à présenter le portrait financier de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

Les états financiers de l'Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts indiquent un surplus de **1 171 902 \$** pour l'exercice 2008. Ainsi, au 31 décembre 2008, l'Agglomération possédait un surplus accumulé de **1 350 733 \$** lequel inclut le surplus de l'exercice 2008. Il faut noter qu'une indemnité reçue en décembre 2008 de 700 000 \$ de la compagnie d'assurance suite à l'incendie de la gare est incluse dans le surplus accumulé.

Pour ce qui est de l'exercice financier en cours, nous anticipons **un surplus**. Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations, l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts a poursuivi son travail au niveau de l'application du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et procédé au pavage du stationnement de la caserne incendie. L'agglomération a aussi entrepris au début de l'été les travaux de restauration de la gare de Sainte-Agathe-des-Monts suite à l'incendie de l'automne dernier.

En début d'année, un règlement visant à modifier le mode de fonctionnement de l'agglomération a été adopté et a permis un certain allègement des procédures principalement au niveau du greffe et de l'organisation des séances du conseil de l'agglomération. Le conseil municipal de l'agglomération aura à élaborer au cours des prochaines semaines un budget qui devra établir les revenus et dépenses inhérents aux compétences d'agglomération qu'il doit exercer. L'exercice budgétaire requiert toujours une attention spécifique de la part du conseil puisqu'il faut s'assurer de bien répartir les revenus et dépenses de proximité et d'agglomération.

En 2010, nous prévoyons nous consacrer notamment aux projets suivants:

- Poursuite de l'application du schéma de couverture de risques
- Poursuite du programme d'installation de bornes sèches
- Réfection du centre sportif

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors du dévoilement des prévisions budgétaires 2010 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que les membres du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ne reçoivent aucune rémunération.

Voilà donc un bref aperçu de la situation actuelle et des orientations préliminaires que le conseil d'agglomération envisage de mettre de l'avant en 2010.

Laurent Paquette, maire